

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 26

L'an deux mille vingt-six, le 08 du mois de juin à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. HASSAN Jérôme
Date de convocation : 02/06/2026

PRESENTS : Mmes et Mrs HASSAN Jérôme, DUPERRIER Pierre, BAGOT CHIARAVALLI Laura, MUGNIER Christophe, COMETTINI Ramon, JANIN Josette, MAIRE Frédéric, SCHILLER Patrick, CAUSARD-SESTAC Jocelyne, MEIER Marie-José, LAVY Véronique, DESDOUETS Solange, BRUNIER Michael, LAURENT Yannick, BELLANGER Mélanie, COLLY Alexandre, MOICHON Nathalie, TROTTET Loris, MOICHON Marine, PEREIRA Sylvie, GIRAULT Jean-Michel, JACQUIER Olivier, SALABERT Oriane

ABSENTS EXCUSES : YATTOCHANE Halima a donné procuration à MUGNIER Christophe, MAIRE Céline a donné procuration à MAIRE Frédéric, PAGEAUX ARBAULT Quentin a donné procuration à JACQUIER Olivier

ABSENTS : ABDUL ALIM Jaleele, DEJONGHE Nathalie, CHARMOT Anthony

SECRETAIRE : CAUSARD-SESTAC Jocelyne

D2026_060809

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2025 Budget EMMTD

Rapporteur : Jocelyne Causard-Sestac

Vu la note explicative de synthèse,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-11,

Vu le budget primitif 2026 du budget de l'EMMTD par le Conseil Municipal du 8 décembre 2025,

Vu le CFU 2025 du budget de l'EMMTD,

Considérant la nécessité d'intégrer les restes à réaliser 2025 et l'affectation du résultat 2025,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances, qui s'est réunie le 28 mai 2026,

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement :	
Dépenses	506 170.80
Recettes	490 901.81
Résultat 2025-Fonctionnement	-15 268.99
Résultat antérieur reporté	15 932.90
Résultat à affecter	663.91
AFFECTATION	
Report en fonctionnement R002	663.91
Report en investissement R1068	

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,
DECIDE :**

- D'AFFECTER au budget EMMTD 2026 le résultat de l'exercice 2025 tel que défini ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jérôme HASSAN



La secrétaire

Jocelyne Causard-Sestac